

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VI

QUÉBEC, JANVIER 1926

No 8

Édité par : **LE TERROIR, Enreg.**

Directeur-président : Georges MORISSET,
Secrétaire de la rédaction : Damase POTVIN,
Administrateur : Eudore CARON.

Bureau d'affaires : 130 St-Vallier Téléphone 2-1229
QUÉBEC.

Abonnement, 1 an : Canada, \$3.00, Etranger, \$4.00



Carnaval d'hiver :— Par delà les monts et loin des indiscrets.

UN CHIC CADEAU

Le président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, Monsieur Désilets, nous écrit ce qui suit :

“ C'est vraiment un chic cadeau que l'Administration de notre revue “ *LE TERROIR* ” offre à ses abonnés pour l'année nouvelle. L'édition 1926 du Nouveau Dictionnaire Larousse illustré contient sur beau papier, près de 1800 pages ornées d'innombrables gravures, tableaux, cartes et dessins, et une infinité de renseignements à date, qui font de cet ouvrage un aide précieux pour tout le monde.

Ce dictionnaire vaut à lui seul plus que le prix de l'abonnement et c'est un vrai cadeau que reçoivent nos abonnés. Aussi croyons-nous que tous les connaisseurs, les amis de la bonne et saine lecture, les fervents des arts, sciences et lettres, trouveront dans la générosité de nos administrateurs une raison de plus d'encourager la diffusion du “ *TERROIR* ”.

CONCOURS LITTÉRAIRE

LE TROISIÈME

de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

SUJET : Un conte canadien (environ 2,000 mots), sur un thème historique, légendaire, fantaisiste, de vie sociale, humoristique, du terroir, etc., au choix du concurrent.

Les juges seront nommés bientôt et leurs noms seront alors publiés dans “ *Le Terroir* ”

Aux concurrents sont offerts les cinq prix suivants :

Premier prix : **VINGT DOLLARS.**

Deuxième prix : **QUINZE DOLLARS.**

Troisième prix : **DIX DOLLARS.**

Quatrième prix : Deux ans d'abonnement au “ *Terroir* ” avec la prime de luxe, le dictionnaire Larousse, illustré, I vol., édition 1926, reliure en cuir souple, valeur : **DIX DOLLARS.**

Cinquième prix : Un an d'abonnement au “ *Terroir* ”, plus la même prime, reliure en toile, valeur : **SIX DOLLARS.**

Les trois premiers prix sont offerts par la Société des Arts, Sciences et Lettres, le quatrième par le directeur-président du “ *Terroir* ” et le cinquième par l'administrateur du “ *Terroir* ”.

CONDITIONS DU CONCOURS :

1.— Le concours est ouvert à tous les Canadiens français, hommes et femmes, y compris les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Les directeurs de la Société s'abstiendront d'y prendre part.

2.— Les concurrents devront adresser leur texte copié de préférence à la machine.

3.— Le manuscrit, non signé, devra porter un pseudonyme qui sera reproduit sur une enveloppe fermée et contenant le nom et adresse exacte de l'auteur.

4.— Le concours sera clos le 1er avril 1926.

5.— Le numéro du “ *Terroir* ” de mai 1926, publiera le résultat du concours et l'œuvre classée en tête.

6.— Les compositions primées, de même que celles qui auront obtenu des mentions honorables, seront publiées dans le “ *Terroir* ”. Les autres manuscrits seront retournés aux auteurs sur demande expresse.

7.— Les compositions, de même que toute demande de renseignements supplémentaires, doivent être adressées comme suit :

Damase POTVIN,
Secrétaire-archiviste

de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

9, Avenue Désy, Québec. P. Q.